



LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Département : 78 – BOIS D'ARCY



67 rue Tal Coat 27000 EVREUX
Tél: 02 32 28 37 45 • e-mail: csoulon@crefab.fr
Siret 501 985 865 00010

WWW.CREFAB.FR



Sommaire

<i>Présentation du CREFAB.....</i>	<i>3</i>
<i>Notre politique qualité.....</i>	<i>3</i>
<i>La gestion de votre dossier.....</i>	<i>4</i>
<i>Bon à savoir avant votre formation.....</i>	<i>4</i>
<i>Nos implantations.....</i>	<i>5</i>
<i>Locaux et accès.....</i>	<i>5</i>
<i>Services à proximité.....</i>	<i>6</i>
<i>Vos correspondants en département.....</i>	<i>7</i>

Vous venez de vous inscrire à une formation proposée par le CREFAB et nous vous en remercions ! Ce livret d'accueil fait partie intégrante de l'ensemble des documents et d'informations qui vous sont communiqués aux différentes étapes de votre parcours de formation avec notre organisme :

AVANT LA FORMATION

- ▶ Bulletin d'inscription et/ou convention de formation,
- ▶ Programme détaillé mentionnant les objectifs et les moyens mis en œuvre,
- ▶ Méthode d'évaluation des connaissances et modalités de sanction du stage,
- ▶ Niveau de connaissances préalables requis et questionnaire d'autopositionnement permettant de vous situer par rapport à la formation envisagée,
- ▶ Modalités pratiques du stage : formateur, lieu, horaires et conditions matérielles,
- ▶ Convocation.

PENDANT LA FORMATION

- ▶ Support (écrit ou en format dématérialisé),
- ▶ Feuille d'émargement à signer sur place (ou feuille d'assiduité pour les modules à distance),
- ▶ Questionnaire d'évaluation de la formation et de satisfaction.

APRES LA FORMATION

- ▶ Attestation individuelle de formation,
- ▶ Questionnaire d'évaluation à froid permettant de mesurer dans la durée les bénéfices de l'action de formation réalisée,
- ▶ Facture acquittée.

Sur notre site internet www.CREFAB.fr, vous pouvez également consulter :

- ✓ [le règlement intérieur applicable aux stagiaires](#)
- ✓ [le registre public d'accessibilité.](#)

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question qui ne trouverait réponse dans les pages suivantes.

L'Equipe CREFAB





PRESENTATION DU CREFAB

- Le Centre REgional de Formation des Artisans du Bâtiment et des Travaux publics (CREFAB) a été fondé en 2007. Son siège social est implanté à Evreux
- Association loi 1901 à but non lucratif, elle est administrée depuis sa création par des **artisans** du bâtiment ou conjoints d'artisans.
- Sa déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 23270148027 auprès du Préfet de la région Normandie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).
- Le CREFAB forme essentiellement les **chefs d'entreprises, salariés et conjoints** collaborateurs des entreprises du **bâtiment et des travaux publics**, dans les domaines suivants:
 - ✓ les techniques métiers tous corps d'état et spécifiques à chaque métier ;
 - ✓ le développement durable, notamment les formations préparant aux qualifications **RGE** ;
 - ✓ la prévention et la sécurité ;
 - ✓ les activités tertiaires (management, commercial, informatique, ressources humaines...);
 - ✓ la préparation à la fonction de gestionnaire ou responsable d'entreprise artisanale du BTP (formations diplômantes préparant aux titres **GEAB** - Niveau Bac et **REAB** - Niveau Bac+2).
 - ✓ L'accessibilité.
- Elle compte un effectif de 2 **formateurs** experts ayant formé en 2019 plus de **529** stagiaires pour **10356** heures-stagiaires dispensées.
- Son rayon d'action s'étend aux départements 27, 60, 76, 77, 78, 91 et 95.
- Le CREFAB est membre de l'**Union des ARFAB**, dont les activités couvrent 80 départements.



NOTRE POLITIQUE QUALITE

Accroître notre professionnalisme et la satisfaction de nos clients est notre priorité. Depuis octobre 2016, le **CREFAB** est certifié par l'**ISQ OPQF** sur les 4 critères de qualité suivants :

- ✓ le respect de la réglementation de la formation professionnelle continue ;
- ✓ la pérennité des moyens humains, matériels et financiers ;
- ✓ la capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation ;
- ✓ la satisfaction des clients.



Qu'est-ce que cela change pour vous ? La certification ISQ OPQF de notre organisme, c'est...

- ... bénéficier des meilleures **pratiques pédagogiques**,*
- ... obtenir une réponse formation adaptée à vos besoins **spécifiques**,*
- ... être **écouté** avant, pendant et après les formations,*
- ... compter sur un prestataire **reconnu** par les organismes qui **financent** votre formation,*
- ... bref, renforcer votre **confiance** et votre **satisfaction** !*



Notre différence :

*Des formations conçues **par et pour** des artisans, qui se déroulent dans un esprit de **partage d'expériences** et de **convivialité**. Pour qu'au-delà de leur contenu et de la compétence des formateurs, nos formations soient aussi un moment d'**échanges** entre professionnels, et de développement de **réseaux**.*





LA GESTION DE VOTRE DOSSIER

Le CREFAB recueille à votre inscription un certain nombre d'informations pour assurer la **gestion administrative** complète de votre dossier jusqu'à sa facturation. Conformément au RGPD*, les données personnelles vous concernant sont conservées pour une durée limitée et vous pouvez à tout moment exercer les droits qui vous sont conférés par ce règlement. Notre délégué à la protection des données est à votre disposition pour toute information concernant la sécurité de vos données personnelles au 06 10 57 31 89.

* Règlement Général sur la Protection des Données.

Nous vous orientons également vers les interlocuteurs compétents lorsque vous demandez le **financement** total ou partiel de votre formation. En effet, cette question ne relève pas des prérogatives des organismes de formation, mais des organismes financeurs dont vous dépendez tels que :

- Le **FAFCEA** pour les chefs d'entreprises artisanales non-salariés et les conjoints collaborateurs ;
- **Constructys** pour les salariés du secteur bâtiment ;
- Opcalia, l'Agefos, l'Opc3+, l'AGEFIPH, l'AGEFICE, le Fongecif etc. (autres financeurs de la formation continue, y compris hors secteur bâtiment) ;
- **Pôle Emploi** et la **Région** pour les demandeurs d'emploi.

Les **CAPEB** exercent des missions de conseil et d'accompagnement de tous les ressortissants du secteur bâtiment. Ce **service de proximité** dont vous bénéficiez (que vous soyez adhérent ou non à la CAPEB), leur est délégué par le FAFCEA et Constructys (- de 11 salariés). C'est vers elle que nous vous orienterons le cas échéant. N'hésitez pas à la contacter au préalable pour toute question portant sur le financement de votre formation.

Votre interlocuteur du service de proximité CAPEB :	Olfa BAZZE	☎ 01 64 39 38 88 ✉ olfa.bazze@capeb-grandecouronne.fr
---	-------------------	--



BON A SAVOIR AVANT VOTRE FORMATION



Les journées de formation débutent généralement à 9h00 et se terminent à 17H. Vérifiez bien les horaires qui figurent sur votre convocation.



Pour le confort et l'attention de chacun, les téléphones portables doivent être placés en mode silencieux durant les journées de formation. Merci de votre compréhension.



Les repas du midi peuvent être réservés par nos soins à la demande et pris en commun avec les autres stagiaires et le formateur. Ils sont à la charge des participants.



De courtes pauses sont aménagées durant la journée pour vous permettre, par exemple, de consulter votre messagerie ou de passer quelques appels téléphoniques.



Ne vous faites pas remplacer au pied-levé si vous ne pouvez assister à la formation ! Contactez-nous au préalable pour inscrire le cas échéant votre remplaçant.



Pensez à prévenir le formateur ou le CREFAB en cas de retard ou d'absence. Une absence non justifiée par un document officiel (certificat médical, convocation...) peut entraîner la facturation de frais de dédit formation (art. 4 convention et art. 3.2 du règlement intérieur).

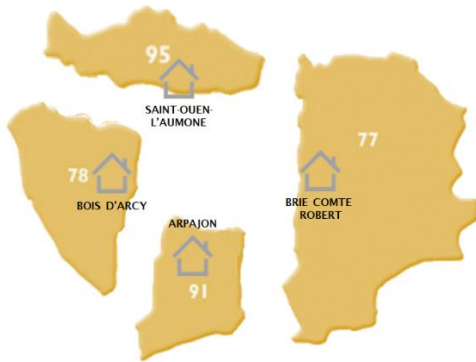




NOS IMPLANTATIONS

Notre engagement : vous former **près de chez vous** !

Nos formations vous accueillent sur les 4 départements où le CREFAB est présent (cf liste ci-dessous). Cette liste est évolutive en fonction des nouvelles ouvertures de stages, aussi nous vous invitons à consulter régulièrement les thèmes et lieux des formations sur notre site internet www.CREFAB.fr. Nous pouvons également former dans **votre entreprise**, selon un cahier des charges élaboré avec nos équipes pédagogiques et spécifiquement adapté à vos besoins : renseignez-vous !



77	SEINE ET MARNE
78	YVELINES
91	ESSONNE
95	VAL D'OISE

Retrouvez en page 7 les coordonnées de tous vos correspondants formation CREFAB en département.



LOCAUX ET ACCES : ANTENNE 78

CREFAB 78 : 2 rue Georges Méiès – entrée 2B, 78390 BOIS D'ARCY

Tél. 07 60 16 46 44- E-mail : grandecouronne@crefab.fr



Via A13 (direction ROUEN) :

Réjoindre A13 et continuer jusqu'à la sortie A12 A12 en direction de Dreux/Rambouillet/Saint-Quentin-en-Yvelines/Bois-d'Arcy/Versailles-Satory
Continuer sur A12

Rester sur la file de gauche, puis suivre N12/Dreux/Élancourt pour rejoindre N12

Prendre la sortie en direction de Bois d'Arcy

Rester sur la file de droite et suivre A12/A86/Z. A. Croix Bonnet
Continuer sur Avenue Fritz Lang en direction de votre destination

Via N184/A13/N12:

Rejoindre N184 en direction de Saint Germain en Laye

De Saint Germain en Laye prendre la N13 en direction de Marly le ROI et La Celle Saint Cloud

Puis prendre la N12 en direction de Bois d'Arcy

Prendre la Sortie Evry/DREUX/Bois D'arcy (voies de droite)

Continuer jusqu'à la sortie N12/DREUX/ELANCOURT (voies de droite)

Prendre la sortie en direction de Bois d'Arcy

Rester sur la file de droite et suivre A12/A86/Z. A. Croix Bonnet

Continuer sur Avenue Fritz Lang en direction de votre destination

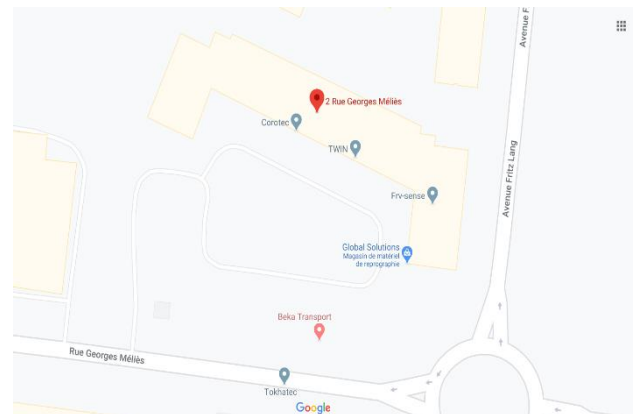


CREFAB - CAPEB (places limitées)

Gare de FONTENAY LE FLEURY (train N)



BUS 41 de la Gare de FONTENAY LE FLEURY
Arrêt Erich Von Stroheim





Entrée du 2 rue Georges Meliès



Entrée 2 B

Salle n°1 (30 personnes)



Salle n°2 (15 personnes)



Plateforme Mobile





SERVICES A PROXIMITE

Nombreux commerces et services (alimentation, hôtellerie-restauration, banque, poste...) à proximité immédiate de nos locaux. Voici quelques contacts utiles :

► Restauration rapide (sur place ou à emporter) :

- SUSHI BAR : 2B Rue Georges Méliès
- Pizzeria Gusto : 9 Avenue Arletty
- L'île O'Crêpes : 2 Avenue Arletty
- HIROSAKI: 4 Avenue Arletty
- Les Terrasses D'Arcy : 2 Avenue Arletty
- FRANPRIX : 12 Avenue Arletty

► Hôtels :

- APPART CITY : 2A Rue Georges Méliès ☎ 01 39 48 14 40
- IBIS Budget : 2 Place de la Paix Celeste, 78180 Montigny-le-Bretonneux ☎ 01 30 05 05 05
- Première Classe : Rue du Pont de Dreux, 78210 Saint-Cyr-l'École ☎ 0892 707 252
- KYRIAD : Avenue du Pressoir, 78370 Plaisir ☎ 01 30 55 77 37



Pharmacie RAVEL: 17 Rue Maurice Ravel
☎ 01 34 60 06 77



Médecin : 3 Avenue Arletty ☎ 01 85 40 03 44



Police 3 avenue Jean-Lurçat, Fontenay-le-Fleury
☎ 01 30 14 63 30



Infirmier : 5 Avenue Arletty ☎ 06 82 92 20 53

VOS CORRESPONDANTS CREFAB EN DEPARTEMENT

Dpt.	Correspondant CREFAB	Tél.	Email
77	Léa DANQUIN	07 60 16 46 44	grandecouronne@crefab.fr
78	Léa DANQUIN	07 60 16 46 44	grandecouronne@crefab.fr
91	Léa DANQUIN	07 60 16 46 44	grandecouronne@crefab.fr
95	Léa DANQUIN	07 60 16 46 44	grandecouronne@crefab.fr

Et pour connaître toutes les implantations et les offres de formation de notre réseau national, connectez-vous sur www.jesuisprojemeforme.com

